



UN PROSPECTUS DESTINÉ AVANT TOUT À RASSURER LES INVESTISSEURS QUI DOUTERAIENT DU SYSTÈME

Tax shelter: Scope lance une offre en souscription publique

En ces temps troublés, les investisseurs ne sont pas prêts à injecter leurs précieux deniers dans n'importe quel produit. Et a priori pas dans une industrie aussi aléatoire que le cinéma.

Voilà pourquoi Scope Invest, société active dans le tax shelter, a lancé une offre en souscription publique, accompagnée d'un prospectus approuvé par la CBFA. Objectif: rassurer les investisseurs potentiels quant à la sécurité de ce système qui permet aux entreprises qui investissent leurs bénéfices (jusqu'à concurrence de 500.000 euros) dans le cinéma belge de bénéficier d'une exonération fiscale jusqu'à concurrence de 150 %.

Le moment choisi pour lancer cette offre de souscription publique n'est pas innocent: la fin de l'année se profile et les sociétés commencent à avoir une certaine vue sur ce que seront leurs bénéfices en 2009. «*Nous sommes la seule société du secteur à agir de la sorte*», indique Fabrice Delville, directeur général de Scope Invest qui joue les intermédiaires entre les investisseurs et les producteurs. «*Si nous le faisons, c'est dans un souci d'information et de transparence envers les investisseurs potentiels.*»

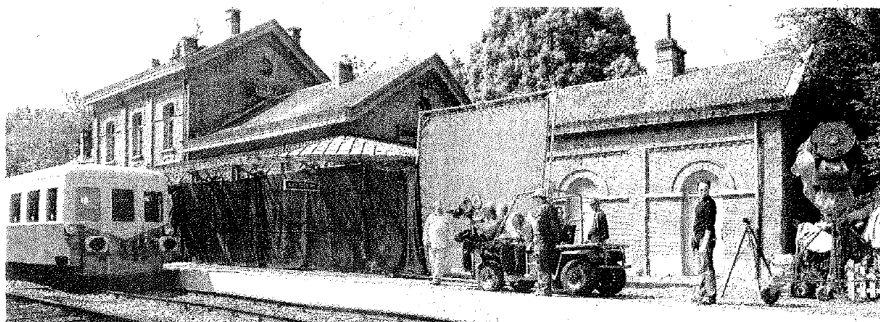
La sécurité vantée par Scope Invest se traduit de trois manières. «*D'abord la sécurité opérationnelle*, détaille Fabrice Delville:

l'investisseur sait dans quel film il place son argent, il sait que ce film est financé, est sur le point d'être tourné et que Scope va en assurer la production en Belgique.» En cas de non-tournage, ce qui est exceptionnel, des assurances lui permettent d'ailleurs de récupérer sa mise. «*Ensuite la sécurité fiscale: via les rulings de l'administration fiscale*, poursuit le patron de Scope Invest; *il est sûr de bénéficier de son exonération. Enfin, la sécurité financière avec un rendement net minimal garanti de 15,5 % quelles que soient ses recettes en salle.*»

Scope Invest dit ne pas trop souffrir de la crise. «*Par rapport à la période correspondante en*

2008, nous sommes en avance de 20 % entre janvier et juin de cette année», dit son patron. La société s'attend à lever entre 15 et 18 millions, contre 16,5 millions en 2008. Depuis sa création en 2003, Scope a levé 60 millions d'euros qu'elle a injectés dans 36 films générant 800 contrats de travail pour le secteur. La majorité de ces films ont été tournés en Belgique comme le veut l'esprit de la loi.

Parmi les projets récemment signés et ouverts aux investisseurs, «*Potiche*» de François Ozon avec un casting prestigieux (Depardieu, Deneuve, Lucchini...) et dont le tournage vient de commencer en Belgique. Mais pour l'heure, Scope mise sur deux gros films pour lesquels elle a obtenu d'importantes levées de fonds: «*Le petit Nicolas*» adapté de l'œuvre éponyme de Sempé et Goscinny qui sort demain chez nous et, surtout, le très attendu «*Mister Nobody*» de Jaco Van Dormael qui sortira début 2010 après plusieurs reports. Depuis son lancement, c'est le film qui a engendré la plus forte levée de fonds via le tax shelter, soit 9 millions sur un budget (confortable pour un film européen) de 37 millions. Réputé difficile d'accès, ce film sera donc une sorte de test grandeur nature pour le tax shelter. ■ J.-F. S.



«Mister Nobody», de Jaco Van Dormael, a enregistré la plus forte levée de fonds de l'histoire du tax shelter.